

Réunion du Conseil de l'École doctorale « Cultures et Sociétés »
Lundi 29 janvier 2024 de 9 h 30 à 12 h 30 en distanciel
Compte-rendu rédigé par les représentant·e·s

Présent·e·s : Direction de l'ED : Claire Oger, Anne-Emmanuelle Veïsse ; Directions de laboratoires : Daniel Meyer (IMAGER), Anne Raffarin (LIS), Aude Seurrat (CEDITEC), Nathalie Fabry (DICEN-IDF), Pierre-Olaf Schut (ACP), Laurence Costes (LIRTES), Nathalie Gorochov (CRHEC), Célia Galey (LISAA).

Représentant·e·s des doctorant·e·s : Coline Robert Mestais (CEDITEC), Agatino Lo Castro (LIS), Ludovic Pégourié (LIRTES)

Membres extérieurs : Xavier Levoïn

Ordre du jour :

1. Information des doctorantes et doctorants
2. Information sur la représentation de l'ED CS au CFD : validation de la candidature de Stéphanie Genand et sa participation à deux CFD
3. Répartition du cofinancement entre ED et labos et proposition de nouvelle procédure pour répondre aux obstacles rencontrés
4. Dates des auditions pour les contrats doctoraux et révision éventuelle de la procédure d'attribution
5. Bilan HCERES : informations principales et probable mode de fonctionnement
6. Rappel de l'existence d'un siège vacant au conseil d'ED depuis la démission de Rosine Lheureux. Examen d'éventuelles propositions
7. Prise en charge éventuelle de formation payantes pour les doctorantes et doctorants
8. Thème de la formation des encadrantes et encadrants, évoqué au dernier CFD, pour position de l'ED CS sur le sujet.

1 . Informations des représentant·es des doctorant·es

Les représentants des doctorants évoquent l'avancée de leur travail sur les besoins des doctorants en situation de handicap et proposent la rédaction d'une fiche de synthèse à destination des doctorants en situation de handicap regroupant des informations utiles les concernant, fiche qui pourrait être envoyée à tous les doctorants suite à la validation de leur inscription.

Claire Oger souligne la nécessité de sensibiliser les doctorants à l'intérêt d'informer l'ED CS de leur situation lorsqu'ils sont en situation de handicap, notamment en ce qui concerne le recensement de leurs besoins.

Anne-Emmanuelle Veïsse rappelle l'actualisation du site de l'EC CS et le regroupement de tous les documents utiles aux doctorants dans un seul onglet dédié.

2. Information sur la représentation de l'ED CS au CFD : validation de la candidature de Stéphanie Genand et sa participation à deux CFD.

La candidature de Stéphanie Genand a été validée par les instances et elle a à ce jour déjà assisté à deux CFD.

3. Répartition du cofinancement entre ED et labos et proposition de nouvelle procédure

Le Conseil aborde les problèmes de cofinancement des frais de mission des doctorants, depuis l'application plus stricte des directives relatives aux marchés. Proposition est faite de maintenir le partage des frais laboratoires / ED CS. La direction de l'ED présente un nouveau mode de fonctionnement avec une prise en charge alternée par l'ED et les laboratoires. Dès le retour de Mme Puisard, il est prévu de planifier une réunion de présentation de ce plan avec les responsables administratifs des laboratoires.

4. Dates des auditions pour les contrats doctoraux et révision éventuelle de la procédure d'attribution

Le Conseil discute les dates possibles pour la tenue des auditions. Il est rappelé qu'un doctorant peut candidater à une allocation la première année suivant son inscription. La direction de l'ED CS aborde la possibilité de revoir la procédure de candidature. Anne-Emmanuelle Veisse évoque la mise en ligne des dates et l'intérêt de fixer une jauge au nombre de candidatures auditionnées. Il est proposé de passer à un régime où l'ED CS se réserve la possibilité de procéder à une pré-sélection des dossiers, selon le nombre de candidatures. Le seuil ne sera pas affiché. Proposition votée à l'unanimité.

Il est proposé de réserver deux journées par établissement à l'audition des candidats. Le Conseil procède au vote : 3 pour, 3 abstentions, 5 contre. Seule une journée sera dédiée aux auditions par établissement. Le Conseil fixe un délai de 10 jours entre le dépôt des dossiers et les auditions.

Les dates prévues pour les auditions sont fixées au jeudi 23 mai (pour l'UPEC) et au mercredi 5 juin (pour l'UGE).

5. Bilan HCERES : informations principales et probable mode de fonctionnement

Le Conseil aborde certaines incertitudes concernant les points sur lesquels les laboratoires doivent intervenir dans la rédaction du bilan HCERES, ainsi que sur l'architecture du document. Le travail commence sur ces points et la direction résume la réunion qui a eu lieu avec l'HCERES à ce sujet. La répartition des rôles reste à déterminer au sein de Paris Est Sup.

Par ailleurs, l'ED CS est accréditée pour 14 spécialités qui figurent sur le diplôme des doctorants. Les intitulés de ces spécialités pourraient bénéficier d'une révision en prévision du prochain arrêté d'accréditation. La direction de l'ED CS souligne qu'il semble en fait possible pour un doctorant de s'inscrire dans deux spécialités.

6. (à reporter éventuellement) Rappel de l'existence d'un siège vacant au conseil d'ED depuis la démission de Rosine Lheureux. Examen d'éventuelles propositions.

Pour mémoire les membres extérieurs universitaires sont Nathalie Caron, Valérie André.

Les membres extra-académiques étaient Xavier Levoïn, et Rosine Lheureux, jusqu'à la récente démission de cette dernière.

Anne Raffarin propose un candidat (sous réserve de son accord) pour remplacer Mme Rosine Lheureux au Conseil de l'ED CS. La direction de l'ED CS encourage les membres du Conseil à suggérer eux aussi des candidatures.

7. Prise en charge éventuelle de formation payantes pour les doctorantes et doctorants

Le Conseil aborde la possibilité de participer au financement de certaines formations spécialisées intéressant des doctorants. En raison d'un flou concernant les différences entre dispositifs de formation des salariés, des doctorants contractuels et des doctorants non-contractuels, il sera suggéré aux doctorants de solliciter les RH, ce qui permettra de faire connaître les besoins pour ce type de formations. Statu quo maintenu : financement des missions et des événements scientifiques, pas de financement de formations extérieures.

8. Thème de la formation des encadrantes et encadrants, évoqué au dernier CFD, pour position de l'ED CS sur le sujet.

Le Conseil aborde la question de la formation à l'encadrement de thèse. La possibilité de proposer une formation au sein de l'ED sous la forme d'ateliers, abordant les pratiques d'accompagnement mais aussi les aspects administratifs de l'encadrement de thèses, est abordée.

Fin de séance.